

LES COMPORTEMENTS DE PAIEMENT DES ENTREPRISES EN EUROPE

SYNTHÈSE 3^{ÈME} TRIMESTRE 2007

Altaires est un acteur de référence des services aux entreprises. Il fournit à ses clients des solutions pour accélérer la croissance dans deux axes majeurs : développement commercial et gestion du risque financier en France, en Europe et à l'international.

Altaires propose depuis début 2005 deux cycles d'analyses trimestrielles, dans deux domaines spécifiques de la connaissance inter-entreprises, liés aux échanges économiques :

- les défaillances d'entreprises en France, complétées par les sauvegardes depuis l'entrée en vigueur de la loi au 1^{er} janvier 2006
- les retards de paiements en Europe

Pour chacun de ces thèmes, Altaires publie chaque trimestre une synthèse et une analyse des évolutions de tendance ; un bilan semestriel et un bilan annuel viennent compléter chaque cycle d'analyses trimestrielles. Ces analyses sont disponibles sur simple demande aux contacts ci-dessous, et font l'objet d'un envoi par mail, dès parution. Elles sont de plus systématiquement consultables en ligne, sur le site www.altaires.fr et peuvent être téléchargées au format PDF.

DATE DE PUBLICATION : JEUDI 8 NOVEMBRE 2007

ALTARES

55 avenue des Champs Pierreux
Immeuble Le Capitole
92012 Nanterre
contact@altaires.fr

Tél : 01 41 37 51 04 – Fax : 01 41 37 50 01

www.altaires.fr

Responsable des analyses

Thierry Millon
Tél : 04 72 65 15 51

RELATIONS PRESSE : ACTUAL CONSULTANTS

Aurélié DELMAET - Françoise LINHART
agence@actualconsultants.fr

36 ter avenue Franklin Roosevelt
77210 Avon Fontainebleau

Tél : 01 60 70 00 00 – Fax : 01 60 39 02 02
www.actualconsultants.fr

LES COMPORTEMENTS DE PAIEMENT DES ENTREPRISES EN EUROPE

SYNTHÈSE 3^{ÈME} TRIMESTRE 2007

PANORAMA GÉNÉRAL 3

STATISTIQUES DÉTAILLÉES 6

- 6 Courbe d'évolution des retards de paiement en Europe depuis 5 ans
Les retards de paiement en Europe au 3^{ème} trimestre 2007
- 7 Comportements de paiement des entreprises européennes, au 3^{ème} trimestre 2007
Comportements de paiement des entreprises européennes, au 3^{ème} trimestre 2006
- 8 Évolution des jours de retard de paiement des entreprises en Europe de mars 2004 à septembre 2007
Comparaison des délais moyens de règlement en Europe au 3^{ème} trimestre 2007
- 9 Nombre de jour de retard par activité et par pays au 3^{ème} trimestre 2007

MÉTHODOLOGIE 10

NANTERRE, LE JEUDI 8 NOVEMBRE 2007

COMPORTEMENTS DE PAIEMENT DES ENTREPRISES EN EUROPE : L'ANALYSE TRIMESTRIELLE ALTARES

Altares, le spécialiste de la connaissance inter-entreprises, constate sur le 3^{ème} trimestre 2007 une augmentation des retards de paiement à 12,8 jours en Europe. La dégradation est rapide au Royaume - Uni où les retards dérapent de plus d'une journée sur trois mois.

Constaté au travers du programme DunTrade qui analyse les informations provenant directement de la comptabilité client de milliers de sociétés participantes, le retard moyen de paiement s'établit à 12,8 jours. En baisse sensible en 2004 puis en 2005, ce chiffre s'était stabilisé à 12,5 jours courant 2006. Depuis le début d'année 2007, les comportements de paiement s'inversaient dans certains pays.

Au Royaume - Uni, les retards de paiement sont désormais à un niveau jamais atteint depuis fin 2000.

L'Allemagne accentue son leadership avec des retards qui baissent de près d'une demi-journée en 3 mois à 9,2 jours devant les Pays-Bas à 11,7 jours puis la France à 12,3 jours. S'ils sont globalement stables aux Pays-Bas, ils poursuivent en revanche en France une tendance défavorable amorcée en fin d'année 2006 : ils ont augmenté depuis de 0,6 jour.

Les retards de paiement des entreprises italiennes qui avaient atteint un niveau historiquement bas à 12,1 jours en juin, s'allongent à nouveau à 12,6 jours.

Les comportements de paiement des autres pays analysés sont au-delà de la moyenne européenne : notamment au Royaume-Uni dont la forte dégradation observée sur cet été (+ 1,2 jours) a porté les retards à 14,2 jours, soit près d'un jour et demi de plus que la moyenne, deux jours de plus qu'en France ou cinq jours de plus qu'en Allemagne. Le pays n'avait plus atteint ce niveau de retard depuis la fin 2000 (14,1 jours).

Les retards de paiement espagnols sont hauts à 14,6 jours mais s'inscrivent sur une tendance favorable depuis fin 2006 où ils avaient franchi la barre des 16 jours (16,2). La Belgique reste au-dessus avec des reports moyens de 17 jours mais là encore, l'évolution est positive depuis septembre 2006 où les retards approchaient les 19 jours (18,7 jours). Le Portugal et l'Irlande ferment la marche avec des retards supérieurs à 20 jours (respectivement 24,1 et 20,1 jours).

Les échéances de paiement moins bien respectées au Royaume - Uni mais aussi en France.

Moins de 40 % (39,8 %) des entreprises européennes respectent désormais les délais contractuels. L'Allemagne est le meilleur élève avec 54,4 % de paiements à échéance voire anticipés ; c'est toutefois 2 % de moins qu'un an plus tôt. Seules l'Espagne et l'Italie s'en rapprochent avec des taux de 46,9 % et 49,3 % mais les entreprises de ces pays pratiquent des délais bien supérieurs à ceux de leurs consœurs allemandes. De plus, les entreprises espagnoles et italiennes sont environ deux fois plus nombreuses que les allemandes à décaler leurs paiements de plus de 30 jours. Elles ne sont que 5,1 % en →



Decide with Confidence

Allemagne pour une moyenne européenne à 7,6%. Les entreprises allemandes ne sont toutefois pas totalement vertueuses puisque 1,7% d'entre elles usent de très longs retards (supérieurs à 120 jours) pour une moyenne européenne qui s'établit à 1,1%.

Dans les autres pays, la proportion de paiement effectués sans retard est inférieure à la moyenne européenne ; en dessous de 30% pour la Belgique, l'Irlande et le Portugal, et de 30% à 40% en France, aux Pays-Bas et au Royaume-Uni.

En Belgique, 27,6% des paiements sont effectués à l'échéance convenue avec le fournisseur ; c'est peu mais en amélioration de 3,4% sur un an. Le pays reste par ailleurs celui où les retards de paiement de 61 à 90 jours sont les plus fréquents (7,3% pour une moyenne européenne à 2,2%).

Au Royaume-Uni, moins d'une entreprise sur trois (32,9%) paye ses fournisseurs dès l'échéance prévue, elles étaient 34,2% à fin juin 2007 et 35% il y a un an. Les entreprises françaises sont moins ponctuelles encore : 30,5% de paiements sont effectués à échéance à fin septembre 2007 contre 31,4% il y a 3 mois et 35,1% à fin septembre 2006. Le recul des paiements ponctuels tant en France qu'Outre-Manche signifie un plus fort recours aux retards de paiement. Or si les retards de paiement sont plus fréquents en France, ils restent pourtant plus courts parce que les entreprises françaises décalent leurs paiements de quelques jours (moins de quinze jours) tandis que leurs voisines britanniques usent désormais davantage de retards de paiement plus importants de 1 à 3 mois. C'est pourquoi le Royaume-Uni présente un taux de paiements différés de plus de 30 jours sensiblement supérieur (8,6%) à celui établi par la France (5,5%) ou les Pays-Bas (5,6%).

Les Pays-Bas sont bien orientés avec 37,6% de paiements effectués sans retard soit 2,2% de plus qu'un an plus tôt.

Les reports de paiements dérapent dans le Bâtiment en Espagne et en Irlande, et dans l'ensemble des secteurs au Royaume - Uni.

Les transporteurs européens conservent les retards de paiement les plus longs à 14,8 jours mais parviennent à les stabiliser sur 3 mois. Sur un an, ils sont en baisse de 0,4 jour. Les comportements de paiement se dégradent néanmoins au Royaume-Uni (+0,8 jour à 13,6 jours).

Le Commerce de gros enregistre lui aussi une stabilisation des retards de paiement sur un an et 3 mois, à 12,4 jours. Le Commerce de détail est en revanche moins bien orienté avec une dégradation de 0,6 jour sur 3 mois à 14,4 jours. La hausse des retards de la vente de détail est concentrée sur l'Irlande (+1,3 jour à 19,5 jours) et le Royaume-Uni (+3,1 jours à 17,8 jours).

En revanche, ils se dégradent légèrement sur 3 mois dans le Bâtiment en Espagne (+2,2 jours à 16,7) et en Irlande (+4,3 jours à 19,3 jours). Les retards augmentent aussi en Italie (+0,7 jour à 10,1 jours) et de façon moindre au Royaume-Uni (+0,3 jour à 13,1 jours).

Dans l'Industrie, les reports de paiement sont plutôt stables (+0,2 jour) à 11,6 jours malgré un allongement de 1,6 jour en Irlande (19,3 jours), 1 jour en Italie (10,1 jours) et 0,5 jour au Royaume-Uni (14,4 jours).

La moyenne des retards de l'Administration en Europe est globalement constante (+0,2 jour) à 11,6 jours. Les comportements de paiement du secteur se dégradent pourtant de 2,6 jours en Irlande (24,9 jours), de 1,3 jour au Royaume-Uni (14,5 jours) et de 0,7 jour en Italie (16,6 jours).

Enfin, les reports de paiement augmentent de 0,3 jour dans les Services (12,9 jours) sur 3 mois. C'est au Royaume-Uni que la dégradation est la plus sensible (+1,2 jour à 13,6 jours), devant l'Italie (+0,9 jour à 10,6 jours).



Decide with Confidence

"Sur fond de turbulences financières, la dégradation des comportements de paiement des entreprises s'est poursuivie dans plusieurs pays européens au cours de l'été 2007", observe Thierry Millon, responsable des analyses Altares. Le durcissement a été sensible au Royaume-Uni. La forte augmentation des faillites personnelles en témoigne, la vulnérabilité des ménages s'amplifie depuis plusieurs mois, pesant sur la consommation. C'est d'ailleurs dans le Commerce de détail que l'allongement des retards de paiement britanniques est le plus important. En France, les dates d'échéances de paiement sont également sensiblement moins bien respectées. Cet accroissement continu des reports de paiement pourrait fragiliser les fournisseurs. Rappelons que les retards de paiement sont à l'origine d'une insolvabilité sur quatre en Europe."

Renseignement : Thierry Millon - Responsable des Études Altares : 04 72 65 15 51

A PROPOS D'ALTARES

ALTARES est née du rapprochement de la Base d'Informations Légales BIL et de Dun & Bradstreet France.

Sa vocation, en tant que spécialiste de la connaissance inter-entreprises : fournir des solutions pour accélérer la croissance.

ALTARES répond aux besoins des entreprises sur deux axes majeurs : développement commercial et gestion du risque financier, en France, en Europe comme à l'International.

Membre du 1er réseau international d'informations B to B (le D&B Worldwide Network), ALTARES diffuse en France les solutions créées par le leader mondial D&B.

Les clients d'ALTARES disposent du seul accès global à des données qualifiées sur plus de 115 Millions d'entreprises dans le monde.

Dirigée par Thierry Asmar, ALTARES détient 40 % du marché français ; avec un CA d'environ 53 Millions d'Euros, l'entreprise compte près de 300 collaborateurs répartis

sur 3 sites principaux : Nanterre, Rambouillet et Villeurbanne.

ALTARES

55 avenue des Champs Pierreux
Immeuble Le Capitole
92012 Nanterre
contact@altares.fr
www.altares.fr
Thierry Asmar
Tél : 01 41 37 51 04

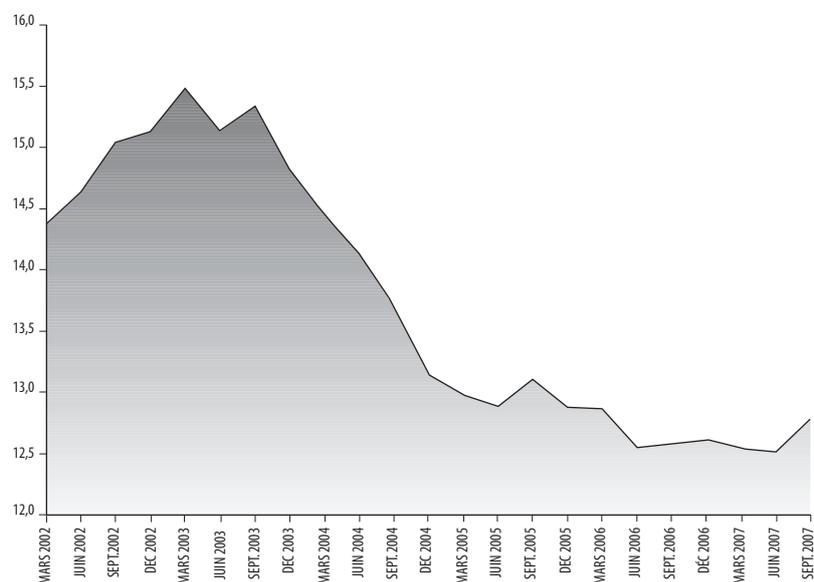


Decide with Confidence

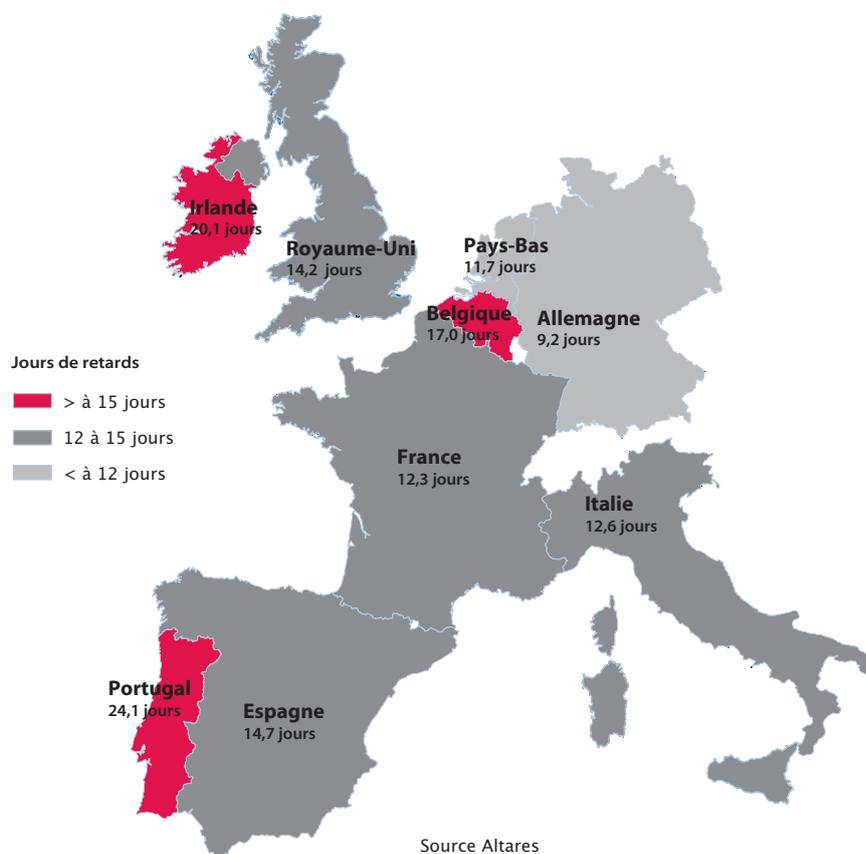
STATISTIQUES DÉTAILLÉES

ÉVOLUTION DES RETARDS DE PAIEMENT DES ENTREPRISES EN EUROPE DEPUIS 5 ANS

(exprimés en jours de retards)



LES RETARD DE PAIEMENT EN EUROPE AU 3^{ÈME} TRIMESTRE 2007



COMPORTEMENTS DE PAIEMENT DES ENTREPRISES EUROPÉENNES AU 3^{ÈME} TRIMESTRE 2007

exprimés en % d'entreprises et distribués par tranche de retard par pays

| Septembre 2007 TRANCHES DE RETARD | Allemagne | Belgique | Espagne | France | Irlande | Italie | Pays-Bas | Portugal | Royaume-Uni | Europe |
|--------------------------------------|-----------|----------|---------|--------|---------|--------|----------|----------|-------------|--------|
| Avant le terme | 1,1% | 0,0% | 0,0% | 0,0% | 0,0% | 0,0% | 0,0% | 0,0% | 0,0% | 0,2% |
| À échéance | 53,3% | 27,6% | 46,9% | 30,5% | 23,9% | 49,3% | 37,6% | 13,9% | 32,9% | 39,8% |
| Entre 1 et 15 jours | 28,5% | 31,1% | 22,6% | 39,0% | 25,0% | 21,5% | 30,5% | 29,2% | 32,4% | 30,0% |
| Entre 16 et 22 jours | 8,5% | 21,4% | 12,5% | 17,4% | 24,6% | 13,7% | 18,6% | 22,8% | 19,1% | 15,7% |
| Entre 23 et 30 jours | 3,6% | 8,0% | 7,3% | 7,5% | 12,9% | 7,0% | 7,7% | 16,9% | 7,0% | 6,7% |
| Entre 31 et 60 jours | 1,8% | 3,4% | 4,6% | 3,1% | 6,4% | 3,8% | 3,1% | 7,9% | 3,8% | 3,3% |
| Entre 61 et 90 jours | 0,9% | 7,3% | 2,1% | 1,2% | 3,0% | 2,0% | 1,4% | 3,7% | 2,7% | 2,2% |
| Entre 91 et 120 jours | 0,7% | 1,0% | 1,6% | 0,6% | 2,6% | 1,3% | 0,8% | 2,6% | 1,2% | 1,0% |
| Plus de 120 jours | 1,7% | 0,3% | 2,4% | 0,7% | 1,6% | 1,4% | 0,4% | 3,0% | 0,9% | 1,1% |

COMPORTEMENTS DE PAIEMENT DES ENTREPRISES EUROPÉENNES AU 3^{ÈME} TRIMESTRE 2006

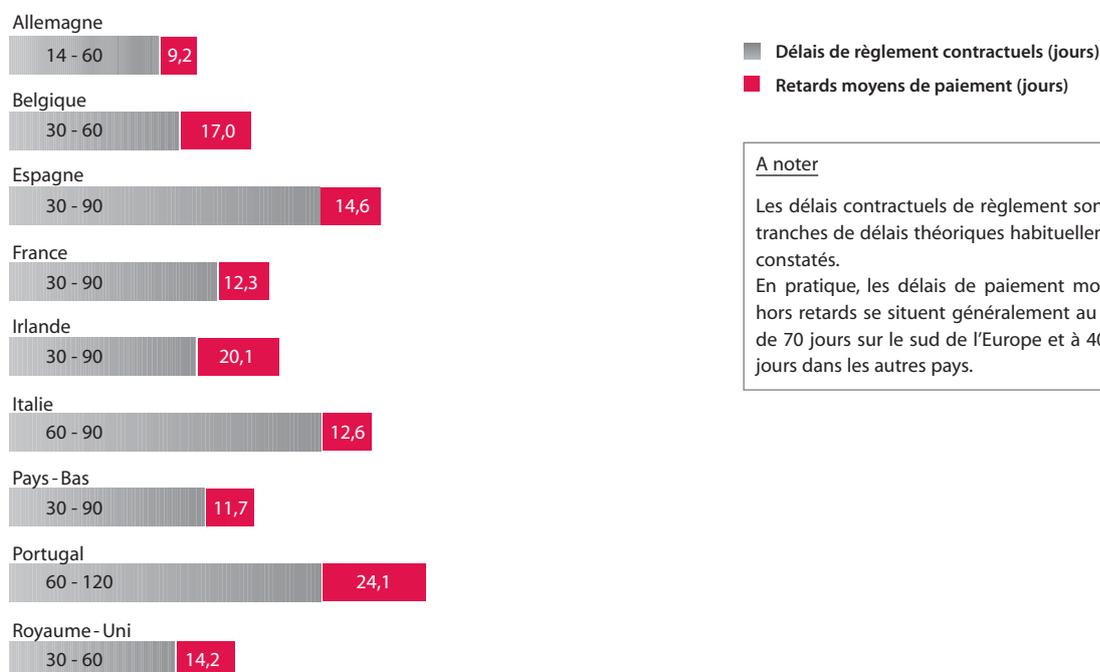
exprimés en % d'entreprises et distribués par tranche de retard par pays

| Juin 2006 TRANCHES DE RETARD | Allemagne | Belgique | Espagne | France | Irlande | Italie | Pays-Bas | Portugal | Royaume-Uni | Europe |
|---------------------------------|-----------|----------|---------|--------|---------|--------|----------|----------|-------------|--------|
| Avant le terme | 1,6% | 0,0% | 0,0% | 0,0% | 0,0% | 0,0% | 0,0% | 0,0% | 0,0% | 0,3% |
| À Échéance | 54,8% | 24,1% | 42,4% | 35,1% | 18,8% | 49,9% | 35,4% | 33,1% | 35,0% | 41,1% |
| Entre 1 et 15 jours | 25,2% | 31,8% | 25,7% | 34,6% | 28,0% | 21,1% | 34,1% | 23,3% | 33,4% | 29,3% |
| Entre 16 et 22 jours | 8,6% | 21,4% | 15,2% | 16,8% | 27,0% | 13,1% | 17,5% | 16,7% | 19,1% | 15,4% |
| Entre 23 et 30 jours | 4,0% | 8,6% | 7,1% | 7,8% | 11,5% | 6,8% | 7,4% | 11,0% | 6,5% | 6,5% |
| Entre 31 et 60 jours | 2,0% | 3,8% | 4,1% | 3,2% | 6,2% | 4,0% | 2,9% | 8,1% | 2,9% | 3,1% |
| Entre 61 et 90 jours | 1,1% | 9,0% | 2,1% | 1,3% | 3,7% | 2,0% | 1,4% | 3,1% | 1,4% | 2,1% |
| Entre 91 et 120 jours | 0,7% | 0,9% | 1,6% | 0,6% | 2,0% | 1,3% | 0,9% | 2,1% | 0,8% | 0,9% |
| Plus de 120 jours | 2,0% | 0,3% | 1,8% | 0,7% | 2,8% | 1,9% | 0,4% | 2,7% | 1,0% | 1,3% |

ÉVOLUTION DES JOURS DE RETARD DE PAIEMENT DES ENTREPRISES EN EUROPE DU 1^{ER} TRIMESTRE 2004 AU 3^{ÈME} TRIMESTRE 2007

| | mars 04 | juin 04 | sept. 04 | déc. 04 | mars 05 | juin 05 | sept. 05 | déc. 05 | mars 06 | juin 06 | sept. 06 | déc. 06 | mars 07 | juin 07 | sept. 07 |
|-------------|---------|---------|----------|---------|---------|---------|----------|---------|---------|---------|----------|---------|---------|---------|----------|
| Allemagne | 12,6 | 12,1 | 11,5 | 11,4 | 11,1 | 11,1 | 10,9 | 10,8 | 10,0 | 9,8 | 9,8 | 9,7 | 9,8 | 9,6 | 9,2 |
| Belgique | 17,1 | 16,9 | 16,9 | 15,1 | 14,5 | 13,0 | 14,9 | 14,1 | 19,4 | 17,9 | 18,7 | 18,6 | 17,7 | 17,1 | 17,0 |
| Espagne | 12,1 | 12,0 | 12,1 | 11,6 | 11,9 | 12,1 | 12,0 | 12,4 | 12,0 | 13,3 | 14,3 | 16,2 | 15,6 | 14,7 | 14,6 |
| France | 16,3 | 14,9 | 14,2 | 13,8 | 13,6 | 12,9 | 13,1 | 12,9 | 12,2 | 11,9 | 12,0 | 11,7 | 12,1 | 12,2 | 12,3 |
| Irlande | 21,8 | 21,1 | 21,6 | 21,9 | 22,2 | 22,9 | 23,3 | 24,0 | 23,9 | 22,5 | 21,7 | 21,2 | 20,2 | 18,9 | 20,1 |
| Italie | 16,9 | 16,6 | 16,1 | 17,6 | 13,9 | 14,5 | 14,3 | 14,2 | 14,0 | 13,4 | 13,2 | 13,1 | 12,5 | 12,1 | 12,6 |
| Pays-Bas | 14,6 | 13,8 | 13,4 | 13,6 | 13,5 | 13,5 | 14,4 | 12,4 | 12,1 | 12,0 | 11,8 | 11,9 | 12,0 | 11,9 | 11,7 |
| Portugal | 28,6 | 29,8 | 30,6 | 30,0 | 28,3 | 27,8 | 27,6 | 25,4 | 23,5 | 23,6 | 19,6 | 21,9 | 24,1 | 25,1 | 24,1 |
| Royaume-Uni | 12,2 | 12,3 | 12,1 | 12,1 | 12,4 | 12,7 | 12,9 | 12,9 | 12,6 | 12,7 | 12,5 | 12,3 | 12,3 | 13,0 | 14,2 |
| Europe | 14,4 | 14,1 | 13,7 | 13,1 | 13,0 | 12,9 | 13,1 | 12,9 | 12,8 | 12,5 | 12,5 | 12,5 | 12,5 | 12,5 | 12,8 |

COMPARAISON DES DÉLAIS MOYENS DE RÈGLEMENT EN EUROPE 3^{ÈME} TRIMESTRE 2007



A noter

Les délais contractuels de règlement sont les tranches de délais théoriques habituellement constatés.

En pratique, les délais de paiement moyens hors retards se situent généralement au delà de 70 jours sur le sud de l'Europe et à 40-50 jours dans les autres pays.

NOMBRE DE JOURS DE RETARD DE PAIEMENT DES ENTREPRISES EN EUROPE AU 3^{ÈME} TRIMESTRE 2007

Par pays et par activité



MÉTHODOLOGIE

DÉFINITION DU RETARD DE PAIEMENT

Est considéré comme tardif tout paiement effectué au-delà du terme convenu contractuellement. L'observation de l'impact d'un retard montre un risque de défaillance très élevé à partir de 30 jours (cf ci-dessous) ; D&B analyse plus particulièrement cette catégorie de retards.

L'OBSERVATOIRE DES COMPORTEMENTS DE PAIEMENT D&B, PROGRAMME DUNTRADE

L'observatoire D&B des Comportements de Paiement des entreprises analyse en permanence les retards de paiement par rapport aux conditions contractuelles. Ce programme, nommé DunTrade, a été initié aux Etats-Unis en 1963 et s'est développé dans les pays européens, notamment en France depuis 1984. Unique au monde, il est alimenté par des informations provenant directement de la comptabilité - client de milliers de sociétés participantes. Il s'appuie donc sur une observation factuelle de plus de 22 millions d'expériences commerciales réelles en Europe, dont 3 millions en France.

Neuf pays sont dans le champ d'analyse de l'observatoire européen : l'Allemagne, la Belgique, l'Espagne, la France, l'Irlande, l'Italie, les Pays-Bas, le Portugal et le Royaume-Uni.

RETARD DE PAIEMENT ET PROBABILITÉ DE DÉFAILLANCE

La commission européenne, à l'origine de la proposition de la directive de 2000 pour favoriser la lutte contre les retards de paiement dans les transactions commerciales a constaté qu'une défaillance sur quatre était due à des retards de paiement. Ces insolvabilités entraînent la perte de près de 24 milliards d'euros de créances non recouvrées. Les seuls retards de paiement pèsent 90 milliards d'euros par an et représentent 10,8 milliards d'euros d'intérêts perdus.

L'aggravation du risque lié au report des règlements, observée depuis de nombreuses années grâce au programme DunTrade, a été de nouveau validée lors de l'élaboration du nouveau score de défaillance Altares en 2004. Si les retards de moins de 15 jours sont encore trop souvent relevés sur les entreprises actives, le seuil des 30 jours a été confirmé comme point d'accélération du niveau de risque. A partir de 30 jours de retard, la probabilité de défaillance est multipliée par 6. Et à partir de 69 jours la probabilité est 11 fois plus forte.

PROBABILITÉ DE DÉFAILLANCE ASSOCIÉE AU RETARD DE PAIEMENT

